

# Budget Simplifié Du Sénégal 2024

**budgfi**  
SENEGAL

 WILLIAM + FLORA  
Hewlett Foundation

# A propos de BudgIT Sénégal

BudgIT Sénégal est une organisation civique dont l'objectif est de rendre le budget et les données publiques du Sénégal compréhensibles et accessibles à tous les niveaux d'alphabétisation. L'innovation de BudgIT dans le cercle public vient de l'utilisation créative des données gouvernementales en les présentant sous forme de simples tweets, de formats interactifs ou d'infographies. Notre objectif principal est d'utiliser une technologie créative pour croiser l'engagement des citoyens avec le développement institutionnel afin de conduire le changement sociétal au Sénégal.

**Directrice de la stratégie et de la croissance:** Abiola Afolabi

**Chercheurs:** Elhadj Amadou Samb, Deborah Onwubuya, and Thiamba Seck

**Visualisation des données/conception et design:** Ayomide Ilesanmi

## Sources:

- Ministère des Finances et du Budget,
- Direction Générale du Budget,
- Assemblée Nationale du Sénégal,
- Direction de la planification budgétaire
- Direction Générale des Impôts et Domaines

 Dakar, CITÉ CPI VDN next to Wave Office

 (+221) 33 877 31 01  
(+221) 77 291 61 80

 <https://fr.senegal.budgit.org/>



# Loi N°2023-18 du 15 Décembre 2023 portant Loi de Finance de l'année 2024



Monnaie  
CFA



Montant  
In Billion CFA



Approuvé  
Le 15 Décembre,  
2023



Durée  
d'Exécution  
12 mois



Nombre de page du  
document original  
154 pages

# Aperçu Du Budget Du Sénégal Pour 2024



Les priorités du budget 2024 sont basées sur le Plan Sénégal Émergent (PSE), une stratégie décennale qui s'étend de 2014 à 2023, guidée par la vision d'un Sénégal émergent à l'horizon 2035. Le PSE comprend trois piliers:

- La transformation structurelle de la croissance.
- Le capital humain et la protection sociale.
- Gouvernance institutionnelle, paix et sécurité.

Le gouvernement sénégalais a donné une impulsion significative au PSE en introduisant le Plan d'actions prioritaires (PAP) et son itération ultérieure, le PAP2A, en 2020. Ces initiatives visaient à relancer l'économie sénégalaise, notamment en réponse aux effets néfastes de la pandémie de COVID-19.

Poursuivant cette trajectoire stratégique, le gouvernement a dévoilé le PAP 3 pour la période 2024-2028. Ce plan présente les politiques publiques, les projets, les programmes et les réformes à mettre en œuvre au cours des cinq prochaines années. L'élaboration du PAP 3 a nécessité un diagnostic complet réalisé dans le cadre du PSE, qui a permis d'identifier cinq défis majeurs:

1. Construire une économie compétitive, inclusive et résiliente.
2. Développer un capital humain de qualité et exploiter le dividende démographique.
3. Renforcer la résilience des communautés face aux risques de catastrophes.
4. Consolider les structures de gouvernance.
5. Promouvoir une administration publique moderne, transparente et efficace.

Le Sénégal bénéficie d'un riche patrimoine minier remontant aux années 1940, comprenant l'extraction du phosphate dans la région de Thiès et l'exploitation artisanale de l'or dans la région de Kédougou depuis les années 1980. La richesse minérale du pays s'étend à des minéraux tels que le zircon, l'ilménite, le rutile et le minerai de fer. Reconnaissant le rôle central du secteur dans le progrès économique, le Plan Sénégal Émergent (PSE) considère l'exploitation minière comme levier de croissance, capable de générer des opportunités d'emploi et de favoriser la prospérité.

En 2014, la découverte de réserves de pétrole et de gaz sur le territoire national a suscité un intérêt accru pour l'industrie extractive parmi les organismes gouvernementaux, le secteur privé, les

organisations de la société civile, les institutions de recherche et les citoyens. Le lancement anticipé de la production de pétrole et de gaz, y compris des projets tels que le projet pétrolier Sangomar et le projet gazier GTA, était initialement prévu pour le troisième trimestre de 2023. Cependant, des défis logistiques, en particulier ceux rencontrés par les entreprises exécutantes telles que WoodSide et BP, ont conduit à un report de la production jusqu'en 2024.

Dans le budget 2024, le ministère du Pétrole et du Gaz a activement alloué un budget important de 316.258.610.318 CFA pour soutenir les opérations du secteur et faciliter la mise en œuvre des projets de production de pétrole et de gaz.

Les recettes pétrolières et gazières devraient contribuer à environ **8,8 % du PIB** total cette année, les recettes générales étant fixées à 4 693,7 milliards de FCFA, contre 3 919,5 milliards de FCFA dans le budget pour 2023, soit une augmentation de 774,3 milliards de FCFA (+19,8 %).

Le plan d'assainissement budgétaire du gouvernement pour 2024 implique une réduction active du déficit budgétaire de 840,2 milliards de nairas (3,9 % du PIB). Il entend y parvenir en rationalisant les exonérations fiscales et en renforçant les efforts de collecte des recettes dans tout le pays. En outre, la nouvelle administration doit donner la priorité au maintien d'un niveau d'endettement viable afin de conserver sa crédibilité auprès des investisseurs internationaux et des organismes de financement, tels que le Fonds monétaire international (FMI). Il est essentiel d'adhérer aux dispositions énoncées dans les exigences de la Facilité élargie de crédit (FEC), de la Facilité de crédit élargie (FEC) et de la Facilité de résilience et de viabilité (FRV) pour obtenir l'approbation de la ligne de crédit de 279,31 millions de dollars du Sénégal au cours de la deuxième phase d'examen.

Pour assurer une bonne exécution du budget 2024 du Sénégal, le gouvernement sénégalais doit activement maintenir sa tradition de transitions pacifiques du pouvoir. Il est impératif que la nouvelle administration adopte sans réserve la transparence et la responsabilité dans la gestion des revenus du pétrole et du gaz, ainsi que de la ligne de crédit à venir. Cela implique de prendre des mesures concrètes pour limiter la corruption et promouvoir activement les dividendes de la démocratie en mettant en œuvre des réformes sociétales équitables.

# Cadre Fiscal



# Principales Composantes Du Budget National 2024

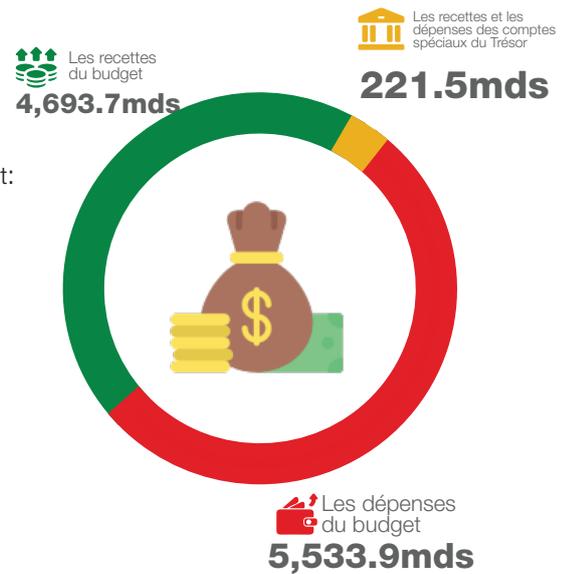
- Les chiffres clés du budget 2024**

Les chiffres clés du budget 2024 du Sénégal se présentent comme suit:

**Les recettes du budget général** sont fixées à 4 693,7 milliards de FCFA, contre 3 919,5 milliards de FCFA dans le budget 2023, soit une augmentation de 774,3 milliards de FCFA (+19,8%).

**Les dépenses du budget général** sont fixées à un total de 5.533,9 milliards de FCFA, contre 4.965 milliards FCFA pour 2023, soit une augmentation de 568,9 milliards de FCFA (11,5%).

**Les recettes et les dépenses des comptes spéciaux du Trésor** s'équilibrent à 221,5 milliards de FCFA.

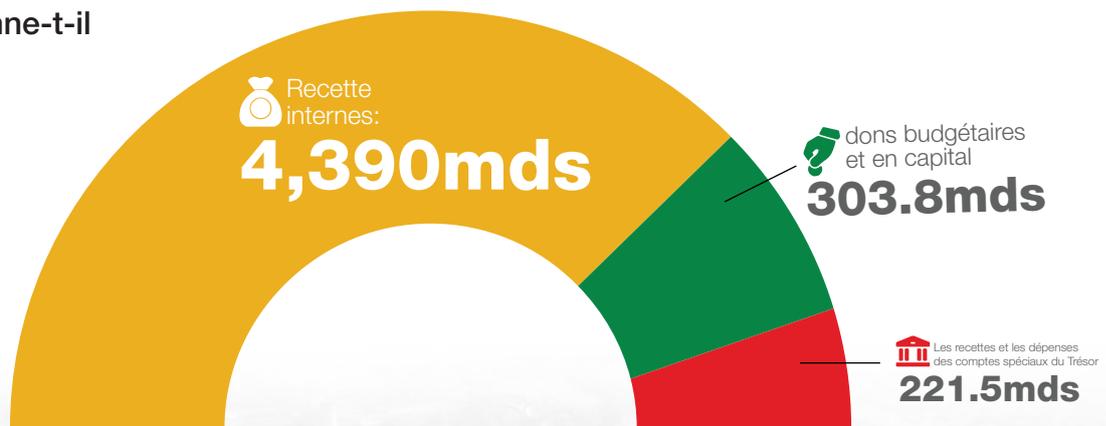


2024

- RECETTES**

**Les recettes** du budget général du Sénégal englobent le total des fonds que le gouvernement prévoit de générer à partir de divers secteurs de l'économie. Pour l'exercice 2024, les prévisions de recettes atteignent 4 915,2 milliards de FCFA, marquant une augmentation significative par rapport aux 4 096,4 milliards de FCFA du budget 2023, soit une hausse de 818,8 milliards de FCFA (+20%). Ces recettes sont constituées de:

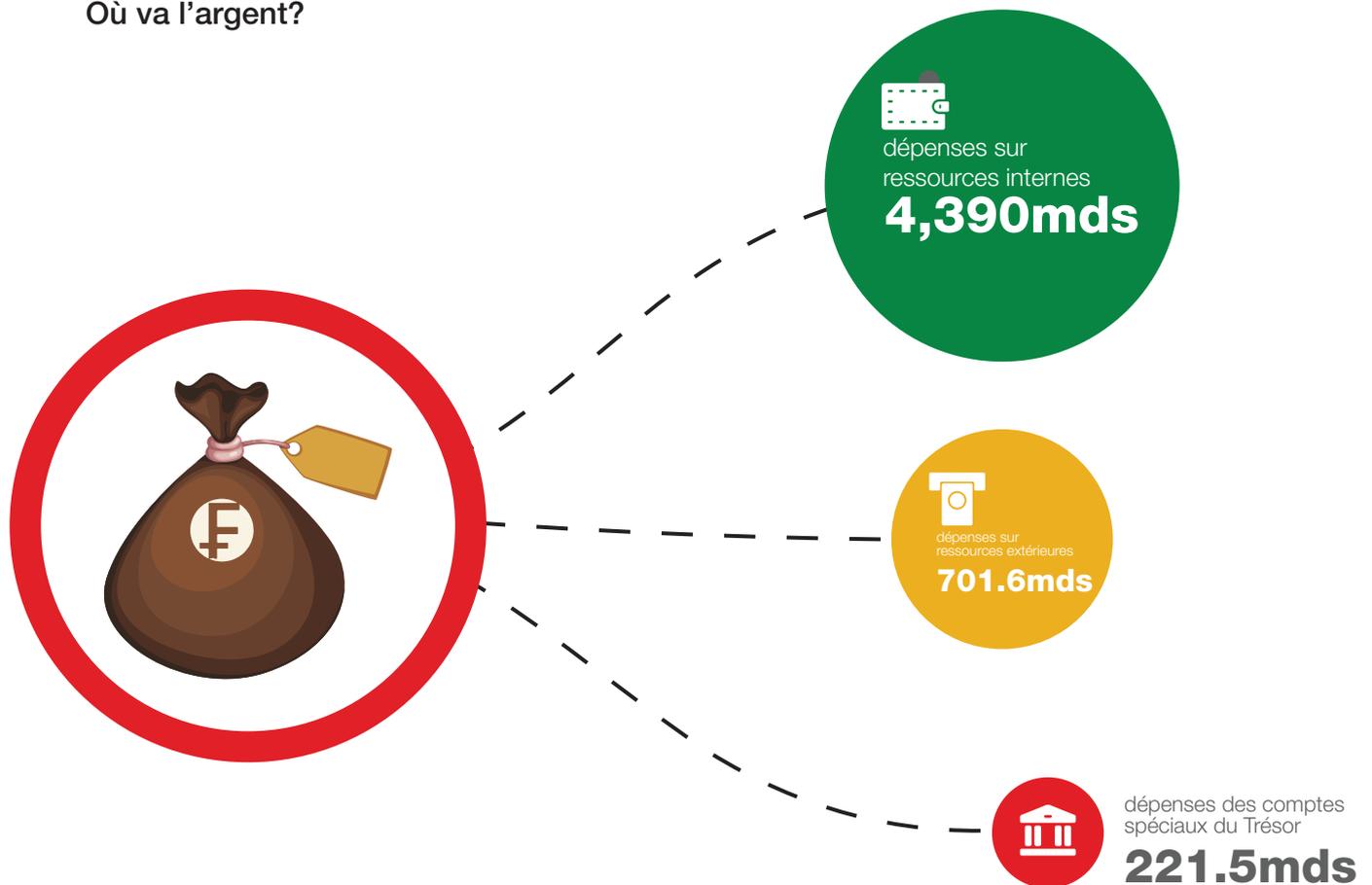
## Comment le gouvernement s'approvisionne-t-il en revenus ?



- **Dépenses**

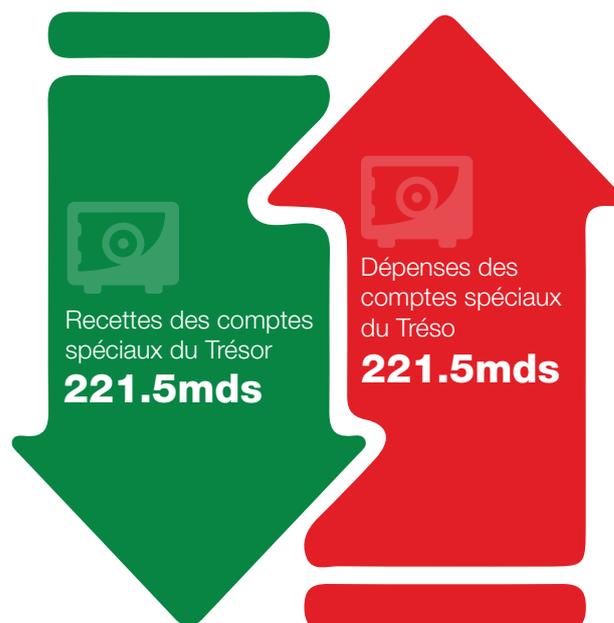
**Les dépenses budgétaires** reflètent l'allocation planifiée des fonds par le gouvernement à travers divers programmes, services et initiatives pour répondre à ses obligations et responsabilités. Classées en dépenses récurrentes et en dépenses d'investissement, les dépenses totales du budget 2024 s'élèvent à 5 755,4 milliards de FCFA, soit une augmentation notable par rapport aux 5 141,9 milliards de FCFA en 2023 - une hausse de 613,5 milliards de FCFA (+11,9 %). La répartition comprend:

### Où va l'argent?



- **Comptes Spéciaux du Trésor**

Un compte spécial de trésorerie est un fonds gouvernemental dédié, créé dans un but ou un programme spécifique. Il fonctionne séparément des fonds opérationnels généraux du gouvernement et est utilisé pour gérer et conserver les fonds alloués à des initiatives particulières.



- **Mise en œuvre de la Réserve e Précaution**

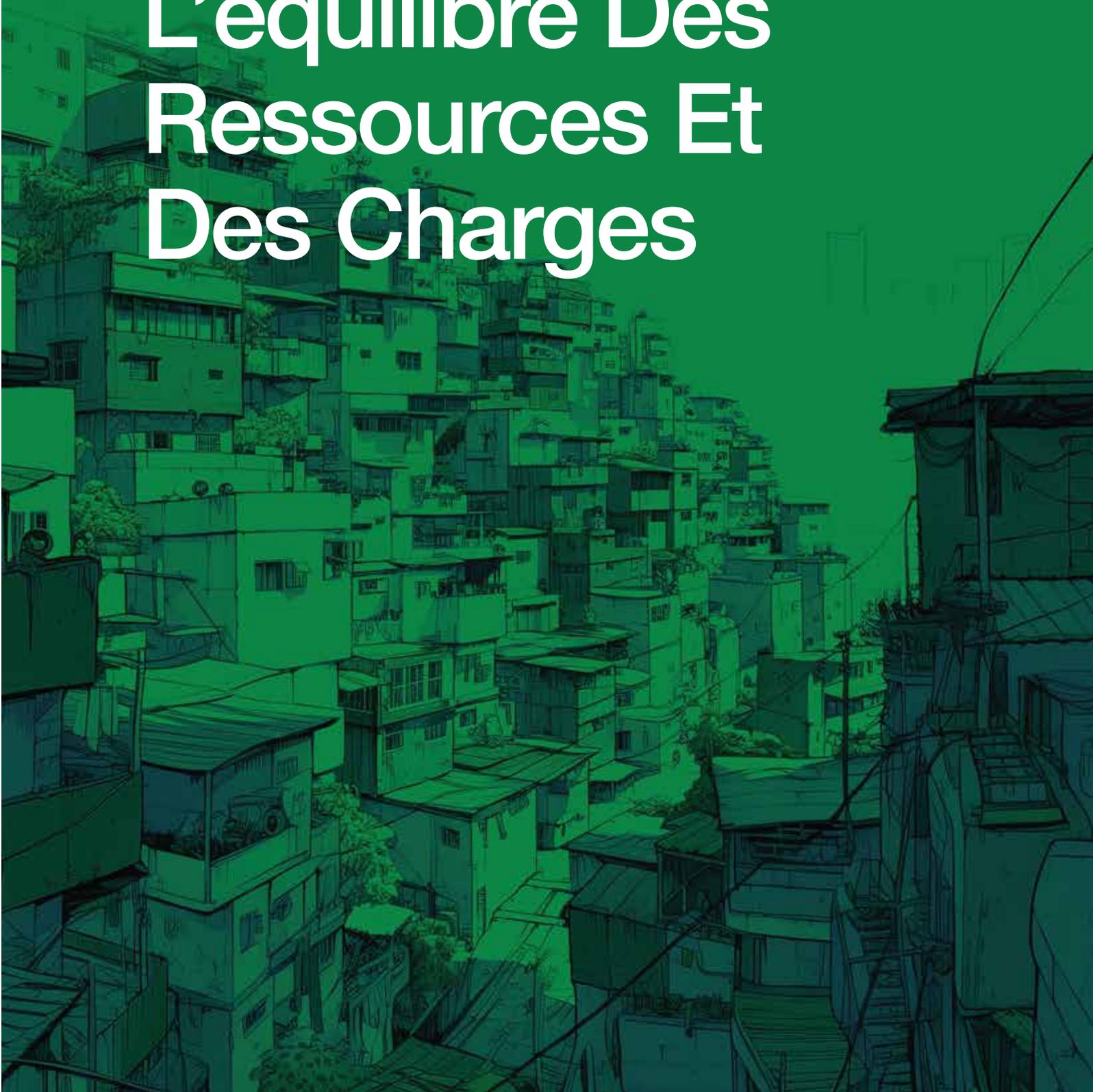
La dotation de la réserve de précaution comprend une partie des crédits prévus dans les budgets qui étaient inaccessibles au début de la période de gestion. Ces fonds sont strictement affectés à des projets et programmes spécifiques et ne seront pas détournés ailleurs. Poursuivant la pratique des budgets précédents, le gouvernement prévoit de constituer une réserve de précaution de **90 milliards de FCFA** pour 2024, en puisant dans les ressources internes et externes. Cette disposition tient compte du paysage mondial difficile et incertain, marqué par des fluctuations importantes des prix des matières premières et de l'activité économique. Compte tenu des risques permanents qui pourraient avoir une incidence sur le recouvrement des recettes, la constitution de cette réserve offrira la souplesse nécessaire pour procéder aux ajustements requis tout au long de l'année, conformément aux pratiques de saine gestion budgétaire.

- **Deficite Budgétaire**

Un déficit budgétaire survient lorsque les dépenses de l'État dépassent ses recettes. Bien que le gouvernement s'attende à ce que la mise en œuvre de ce budget contribue à atténuer le déficit public et à réguler la gestion de la dette, il est crucial de reconnaître que l'accumulation de la dette pèse sur les générations futures.

Les chiffres projetés indiquent un déficit budgétaire de 840,2 milliards de francs CFA, **soit 3,9 % du PIB en 2024, contre 1 045,5 milliards de francs CFA (5,5 %) en 2023**. Ce déficit devrait se résorber progressivement pour se rapprocher du plafond de 3,0 % fixé par l'Union africaine à partir de 2025, sous l'effet de la croissance attendue sur la période 2024-2028.

# Dispositions Relatives A L'équilibre Des Ressources Et Des Charges

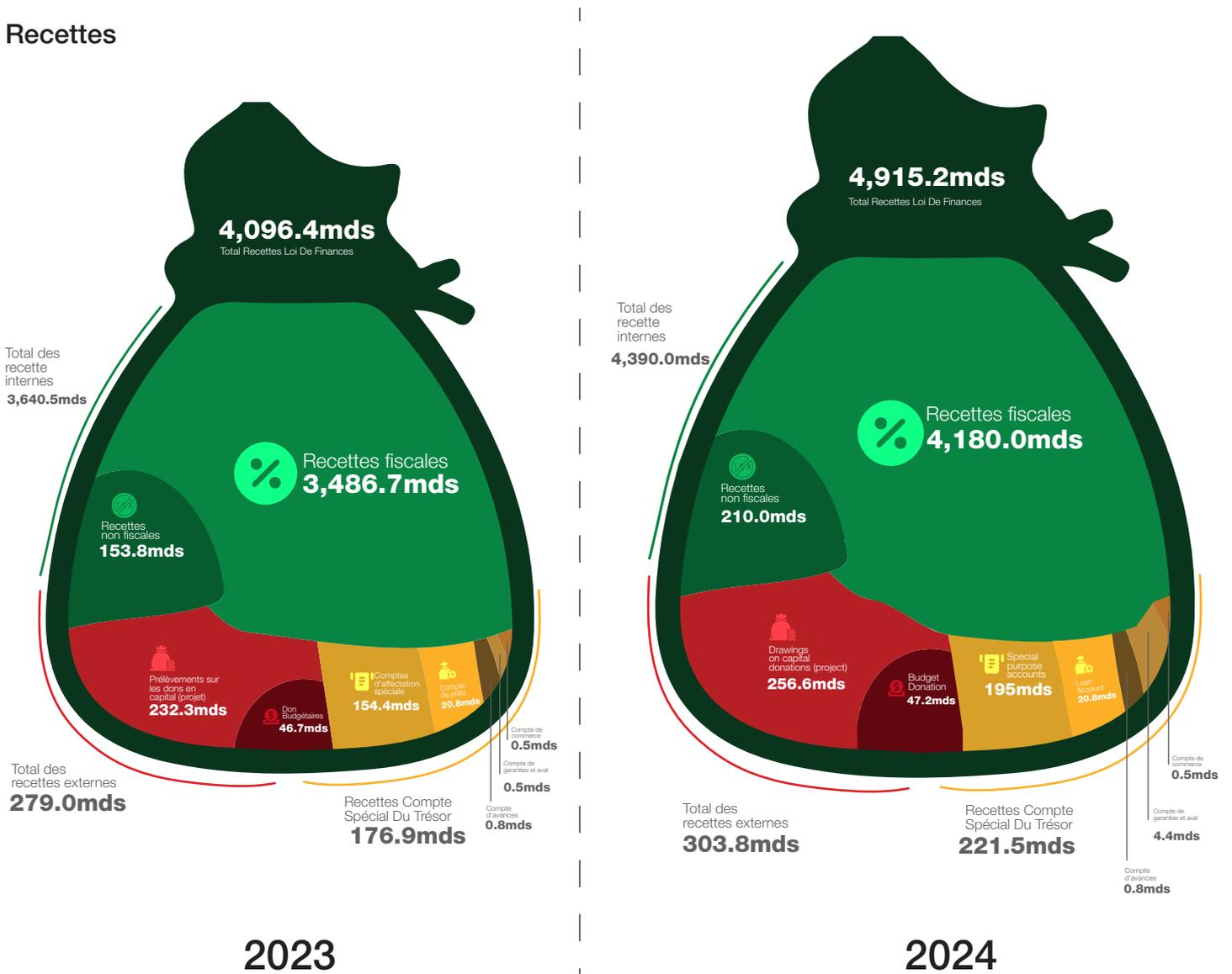


## Dispositions Relatives A L'équilibre Des Ressources Et Des Charges

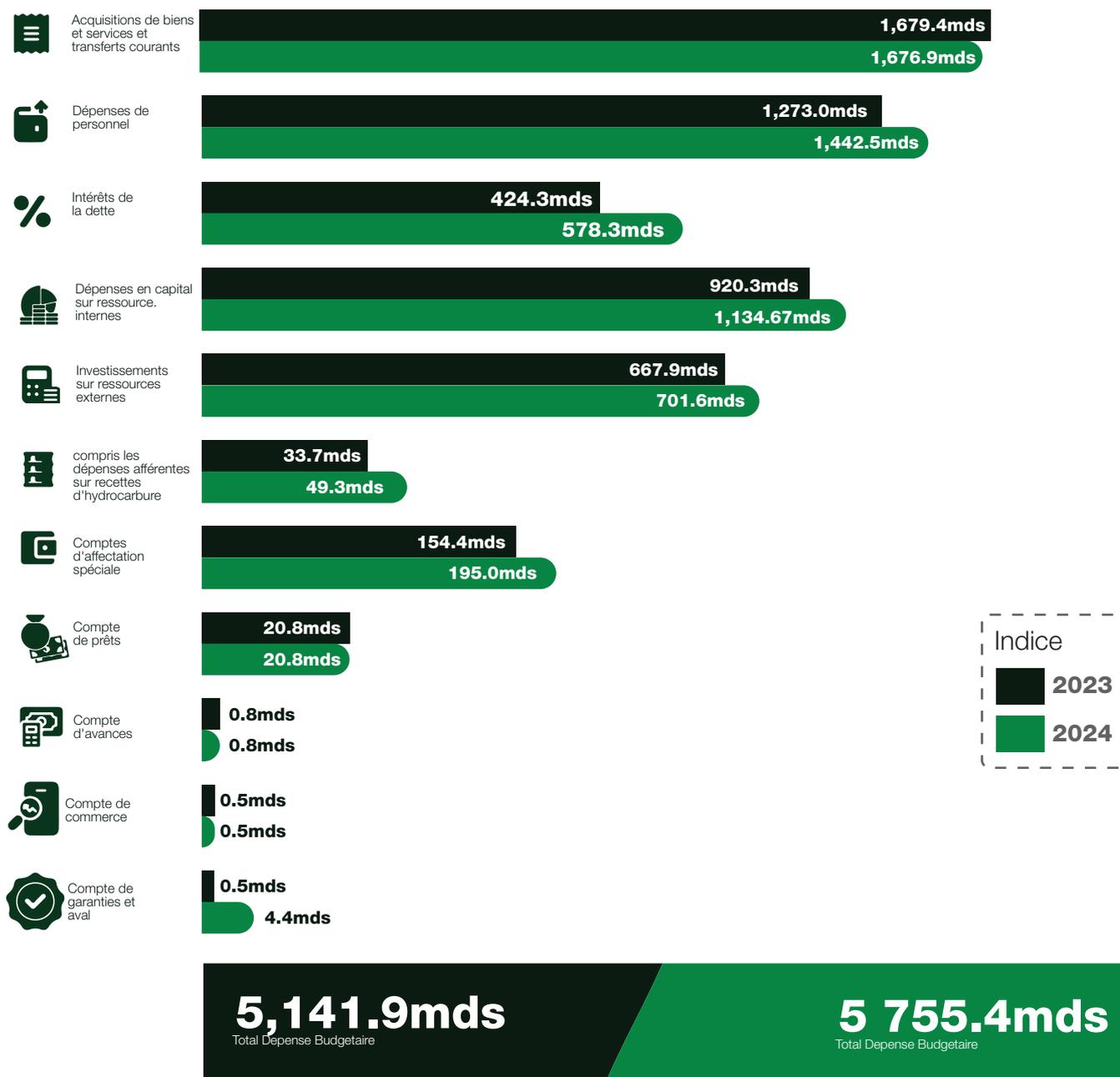
- L'équilibre budgétaire et financier**

Pour l'année 2024, les estimations des ressources de l'État et les plafonds des dépenses de l'État, tels qu'évalués dans les articles précédents du présent budget, ainsi que le déficit qui en résulte, sont fixés aux montants indiqués dans le tableau ci-dessous:

### Recettes



## Depenses



### • Emprunts Budgétaire

Pour l'année 2024, le Ministre chargé des Finances est autorisé à contracter des emprunts, à recevoir des dons au nom de l'État du Sénégal et à lever des ressources de trésorerie pour un montant total de **2 442 133 618 000 de FCFA**. Ces opérations de trésorerie pourront être contractées soit sur le marché national, soit sur le marché extérieur auprès de pays ou organismes étrangers et auprès d'organismes internationaux, à des conditions fixées par décret ou par convention.

- Approbation du tableau de financement**

Pour l'année 2024, le tableau de financement récapitulant les ressources et les charges de trésorerie à 2 138 376 718 000 FCFA est approuvé conformément aux lois et règlements en vigueur notamment aux dispositions de la présente loi de finances.

<b>FINANCEMENT</b>			
<b>Besoin en Financement</b>			
	<b>Budget 2023</b>	<b>Budget 2024</b>	<b>Difference In Budget 2024/Budget 2023</b>
Amortissement de la dette	1,269.6	1,248.2	-1.7%
Financement déficit	1,045.483	840.2	-19.6%
Autres opérations de financement	-	-	-
Déficit OPEX	30.0	50.0	66.7%
<b>Total remboursement</b>	<b>2,345.1</b>	<b>2,138.4</b>	<b>-8.8%</b>
Emprunts projets	435.6	445.0	2.2%
Sur Financemen prévisionnel à reporter	-	381.0	-
Emprunts programmes	158.0	300.0	89.9%
Autres emprunts	1,751.5	1,012.4	-42.2%
<b>Total</b>	<b>4,690.2</b>	<b>4,276.4</b>	<b>-8.8%</b>



## • Projets et investissements publics dans le budget 2024

Le gouvernement a l'intention de poursuivre la mise en œuvre du PSE en 2024 et a réservé des fonds pour soutenir des projets publics dans les régions sénégalaises. Bien que l'on ne sache pas exactement quelle administration réalisera ces projets, l'administration actuelle propose de stimuler la croissance hors hydrocarbures en se concentrant sur des secteurs essentiels tels que l'agriculture, l'industrie manufacturière et le tourisme. Les revenus du pétrole et du gaz récemment découverts devraient stimuler le développement et la croissance économique ; toutefois, pour ce faire, le gouvernement doit donner la priorité aux investissements dans le développement du capital humain et dans d'autres secteurs essentiels tels que l'éducation, les soins de santé, les infrastructures, la sécurité alimentaire et les programmes de lutte contre la pauvreté.

Budget Sénégal exhorte les citoyens à s'assurer activement que leurs impôts et les revenus des ressources naturelles sont utilisés pour le plus grand bien de la population en surveillant de près et en exigeant la mise en œuvre des projets énumérés ci-dessous. Nous encourageons également le gouvernement à fournir des informations détaillées sur l'emplacement du projet, les entrepreneurs et l'agence responsable pour un suivi adéquat.

N°	Dénomination du projet	Axe du PSE concerné	Montant en FCFA prévu dans le budget 2024	Source du financement (ressources internes ou externes)
1.	Amélioration De La Productivité Agricole	1	79 861 347 509	Interne: 100%
2.	Entretien Routier	1	53 000 000 000	Interne: 100%
3.	Programme D'investissement Patrimoine B Ti De	1	29 195 833 333	Interne: 100%
4.	Second Compact Mca Senegal/Energie	1	35 957 494 981	Interne: 8 500 000 000 Externe: 27 457 494 981
5.	Programme De Modernisation De L'administration Des Douanes (PROMAD)	1	25 000 000 000	Interne: 100%
6.	Programme Pour La Compétitivité De L'agriculture Et De L'élevage Axé Sur Les Résultats	1	24 958 250 000	Externe: 100%
7.	Projet De Construction De La Desserte Ferroviaire Dakar-AIBD	1	21 800 128 996	Interne: 12 500 000 000 Externe: 9 300 128 996
8.	Fonds National Pour L'entrepreneuriat Rapide	1	31 095 285 774	Interne: 20 800 285 774 Externe: 10 295 000 000
9.	Projet De Construction De L'autoroute A Peage Mbour - Fatick - Kaolack	1	19 309 370 853	Interne: 100%
10.	Programme Pour La Compétitivité De L'agriculture Et De L'élevage Axé Sur Les Résultats / Volet Elevage	1	13 395 489 301	Externe: 100%

N°	Dénomination du projet	Axe du PSE concerné	Montant en FCFA prévu dans le budget 2024	Source du financement (ressources internes ou externes)
11.	Construction De L'autoroute Dakar-Tivaouane-Saint Louis	1	14 000 000 000	Externe: 10 000 000 000 Interne: 4 000 000 000
12.	Réhabilitation Des Voies Ferrées Intérieures, Des Haltes, Gares Et Guichets Des Dessertes Intérieures	1	10 000 000 000	Interne: 100%
13.	Programme Reconstitution Capital Semencier	1	9 000 000 000	Interne: 100%
14.	Programme Désenclavement Zones Production Agricoles Et Rizicoles (Dande Maayo Louga Keur Momar Sarr Richard Toll)	1	10 981 954 179	Interne: 2 000 000 000 Externe: 8 981 954 179
15.	Projet Pilote De Bus Rapid Transit (BRT)	1	12 226 166 932	Interne: 3 500 000 000 ; Externe: 8 726 166 932
16.	Travaux De Réhabilitation De La Route Senoba-Ziguinchor Et La Construction D'une Rocade De Désenclavement Dans La Commune De Ziguinchor	1	8 650 000 000	Externe: 8 400 000 000 Interne: 250 000 000
17.	Entretien Routier	1	7 000 000 000	Interne: 100%
18.	Programme De Suivi Des Projets D'investissements En Cours D'achèvement	1	7 000 000 000	Interne: 100%
19.	Programme National D'éclairage Public (Ex Projet D'installation De 100 000 Lampadaires Solaires)	1	5 000 000 000	Interne: 100%
20.	Programme National De Bourses De Sécurité Familiale	2	52 930 875 200	Interne: 100%
21.	Fonds De Financement De La Formation Professionnelle Et Technique	2	30 000 000 000	Interne: 100%
22.	Programme Emploi, Transformation Économique Et Relance (Prog. Eter)	2	22 000 000 000	Externe: 100%

N°	Dénomination du projet	Axe du PSE concerné	Montant en FCFA prévu dans le budget 2024	Source du financement (ressources internes ou externes)
23.	Projet De Dépollution De La Baie De Hann	2	24 673 625 409	Externe: 100%
24.	Projet De Construction Et D'équipement De Laboratoires Scientifiques	2	20 000 000 000	Interne: 100%
25.	Programme Electrification 2000 Villages	2	20 000 000 000	Interne: 100%
26.	Projet De Construction De 4 Stades (Léopold Sedar Senghor, Lamine Gueye, Elimanel Fall Et Aline Sitoe Diatta)	2	19 000 000 000	Interne: 800 000 000 ; Externe: 18 200 000 000
27.	Programme De Promotion Des Villes Du Senegal (PROMOVILLES)	2	19 500 000 000	Interne: 10 500 000 000 Externe: 9 000 000 000
28.	Programme Sante USAID 2021-2025	2	12 277 181 203	Externe: 12 177 181 203 Interne: 100 000 000
29.	Projet De Construction Et Équipement Du Pôle Mère - Enfant De Diamniadio	2	10 518 448 801	Externe: 100%
30.	Programme D'urgence De Développement Communautaire (PUDC)	2	15 235 616 933	Externe: 10 235 616 933 ; Interne: 5 000 000 000
31.	Projet De Réhabilitation Des Infrastructures Endommagées Dans Le Milieu Universitaire	2	10 000 000 000	Interne: 100%
32.	Programme Paludisme Et Autres Endémies	2	8 169 252 905	Externe: 100%
33.	Projet De Promotion De La Gestion Intégrée Et De L'économie Des Déchets Solides Au Sénégal (PROMOGED)	2	8 169 252 905	Externe: 100%
34.	Autonomisation Des Hôpitaux En Oxygène	2	8 968 719 383	Interne: 100%
35.	Projet D'assainissement De Touba	2	8 663 665 101	Interne: 100%
36.	Entretien Courant Des Routes Non-Classées / Emploi Des Jeunes	2	6 690 000 000	Interne: 100%

N°	Dénomination du projet	Axe du PSE concerné	Montant en FCFA prévu dans le budget 2024	Source du financement (ressources internes ou externes)
37.	Programme USAID (Gouvernance - Démocratie - Paix Et Sécurité)	3	6 500 000 000	Externe: 100%
38.	Projet De Modernisation De La Gestion Foncière (PROMOGEF)	3	8 383 545 053	Interne: 8 083 545 053 Externe: 300 000 000
39.	Fonds D'equipement Des Collectivites Territoriales	3	40 726 933 149	Interne: 100%
40.	Programme De Modernisation Des Infrastructures / Ministère Justice	3	25 100 000 000	Interne: 100%
41.	Projet D'appui Aux Communes Et Aux Agglomérations Au Senegal/Adm	3	22 755 236 022	Interne: 500 000 000 Externe: 22 255 236 022



# Glossaire Et Définition De La Finance Publique

**Loi de finances (budget):** Au Sénégal, le budget est une loi qui est votée chaque année par l'assemblée nationale, avant que le gouvernement n'exécute un budget.

**Loi de finances initiale (budget):** Le premier budget présenté par le Ministère des Finances et du Budget qui est approuvé par l'assemblée nationale pour exécution.

**Loi de finances rectificative (budget):** Il arrive que des changements interviennent dans l'orientation budgétaire du gouvernement, dans ce cas, le gouvernement revient devant l'assemblée nationale pour voter une loi de finances rectificative pour exécution.

**La loi de règlement (budget):** A la fin de l'exécution du budget, le gouvernement se rend finalement à l'assemblée nationale pour voter la loi de règlement qui fait référence à l'évaluation de l'exécution du budget.

**Les recettes:** Il s'agit des sources d'argent à percevoir par le gouvernement.

**Dépenses:** Il s'agit de la destination de l'argent collecté par le gouvernement.

**Les comptes spéciaux du Trésor:** désignent les budgets auxiliaires réservés aux services gouvernementaux non incorporés qui produisent des biens ou des services pour lesquels des paiements sont effectués.

Les comptes spéciaux se répartissent en quatre catégories:

- Les comptes d'affectation spéciale (CAS) (pour les opérations définitives);
- Les comptes de commerce (pour les opérations à caractère industriel ou commercial effectuées à titre accessoire par les administrations);
- Les comptes d'opérations monétaires;
- Les comptes de concours financiers (comptes de prêts et régies d'avances).

**Autorisation d'engagement:** limite supérieure des dépenses qui peuvent être légalement engagées dans des projets et des investissements.

**Crédit de paiement:** il s'agit de la limite supérieure des dépenses qui peuvent être ordonnancées ou payées au cours de l'exercice.



